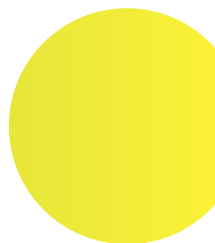
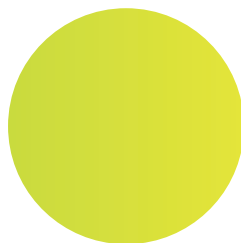
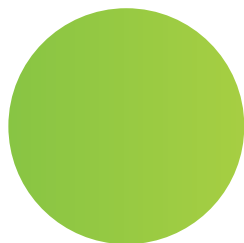
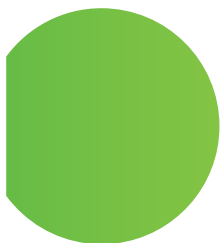
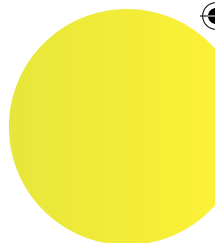
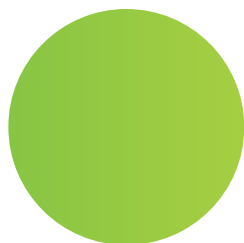




GUIDE DU TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS 2019

—
Les guides



SOMMAIRE

Déchets recyclables	4
Ordures ménagères	6
Déchets végétaux	8
Compostage	10
Verre	11
Encombrants	12
DEEE	14
Déchets toxiques	16
Déchets de soins	18
Textile - chaussures	19
Déchèteries	20
Eco-mobilier	24
Secteurs de collecte	25
Collecte les jours fériés	26
Dico du tri	27



●●●● Les déchets, faisons plus pour en avoir moins

PLUS
DE TRI,
C'EST MOINS
DE GÂCHIS!

Versailles Grand Parc met en œuvre une politique de gestion des déchets répondant à trois grands objectifs : la réduction des coûts, une diminution de la quantité de déchets produits et une amélioration du tri. Ces trois piliers sont intégrés au dispositif « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » mis en place pour encourager la baisse de production, le recyclage et le réemploi des déchets tout en favorisant l'économie circulaire.

L'Agglo et les communes œuvrent également à la préservation du cadre de vie en s'investissant activement dans la lutte contre les dépôts sauvages. Cette pratique illégale est interdite par la loi du 15 janvier 1975. En effet, les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Afin d'atteindre ces objectifs l'Agglo mène différentes actions de sensibilisation, de communication et des animations auprès des usagers. À l'image de ce guide du tri, qui rappelle à chacun où et quand déposer ses déchets, Versailles Grand Parc met à disposition de nombreux autres outils, permettant d'adopter un comportement éco-citoyen.

Ce guide est imprimé sur un papier constitué à 100% de fibres recyclées. En utilisant ce papier plutôt qu'un non recyclé, l'Agglo réduit son impact environnemental de :

- 1 900 kg de déchets
- 455 kg de CO₂
- 46 000 litres d'eau
- 5 860 kWh d'énergie
- 3 089 kg de bois

Sources : Données Labelia Conseil pour l'empreinte carbone. Données European BREF pour le papier à fibres vierges.

Conception/réalisation : Versailles Grand Parc - novembre 2018
Crédit photo : Eco-emballages, EcoDDS, Eco-Mobilier, Ademe
Impression : Le Réveil de la Marne

« Les services de la direction de l'environnement disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les interventions de livraison, retrait, échanges et réparation des bacs à déchets. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à la société Conteneur. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au numéro vert ou par courriel à environnement@agglovgp.fr ».

DÉCHETS RECYCLABLES

→ Vidés, en vrac et sans sac



Emballages plastiques :
uniquement les bouteilles et flacons



Emballages et briques en carton



Emballages en métal :
aérosols, canettes, boîtes de conserve



TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT !

Journaux, magazines, prospectus, lettres, enveloppes, annuaires, livres, cahiers
non broyés, ni déchirés

LES INTERDITS à ne pas mettre dans le bac des recyclables (cf. dico du tri page 27)



Sacs et films plastiques



Barquettes plastiques



Pots de yaourt, de crème fraîche



Jouets en plastique



Textile



Barquettes polystyrène



Seringues, objets tranchants
(cf. page 18)



Mouchoirs, papier absorbant

Que faire de vos gros cartons ?

Les gros cartons doivent être apportés en déchèterie. En points d'apport volontaire ou en bac, découpez-les au préalable ! (sans polystyrène, ni film plastique et non mouillés)

JOURS DE COLLECTE

Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)

BAILLY	→ jeudi
BIÈVRES	→ mercredi
BOIS D'ARCY	→ mercredi
BOUGIVAL	→ mercredi
BUC	→ mercredi
CHÂTEAUFORT	→ jeudi
FONTENAY-LE-FLEURY	
Nord	→ vendredi
Sud	→ mardi
JOUY-EN-JOSAS	→ jeudi
Rue et impasse du Pont Colbert	→ collecte avec Versailles
LA CELLE SAINT-CLOUD	
Bourg, Centre et Jonchère	→ mercredi
Gressets, Chataigneraie, Feuillaume, Beaugerard et Petit Beaugerard	→ jeudi
LE CHESNAY	
Zone bleue	→ mardi et vendredi (sortir les bacs avant 7h)
Zones violette et rose	→ jeudi (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Zone orange	→ mercredi (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Rue Victor André	→ jeudi (sortir les bacs avant 19h)
LES LOGES-EN-JOSAS	→ jeudi
NOISY-LE-ROI	→ jeudi (sortir les bacs avant 14h)
RENNEMOULIN	→ jeudi (sortir les bacs avant 14h)
ROCQUENCOURT	→ mardi
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	→ mercredi (sortir les bacs avant 15h)
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ jeudi
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	
Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart	sortir les bacs la veille après 18h
94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail	→ mercredi
	→ jeudi
VERSAILLES	→ jeudi (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain matin)
VIROFLAY	→ mercredi (sortir les bacs avant 18h)

Pour connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr ou page 25

ORDURES MÉNAGÈRES

→ En sacs bien fermés
Par exemple :



Pots de yaourt,
de crème fraîche



Barquettes
en plastique



Mouchoirs,
papier absorbant



Couches



Sacs et films
en plastique...



Barquettes
polystyrène

LES INTERDITS

Avec les ordures ménagères, ces déchets polluent et peuvent être dangereux. Ils font l'objet d'une autre collecte (cf. dico du tri page 27).



Verre



Déchets
toxiques



Seringues,
objets tranchants
(cf. page 18)



Déchets d'équipements
électroniques
et électroniques

JOURS DE COLLECTE

Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)

BAILLY Pavillonnaire Collectif	→ mardi, vendredi → lundi, mercredi, vendredi
BIÈVRES	→ lundi, vendredi
BOIS D'ARCY Orange Bleu	→ lundi, vendredi → mardi, samedi
BOUGIVAL Nord Sud	→ lundi, vendredi → mardi, samedi
BUC	→ mardi et vendredi
CHÂTEAUFORT	→ mardi
FONTENAY-LE-FLEURY Nord Sud	→ mardi, samedi → lundi, vendredi
JOUY-EN-JOSAS Rue et impasse du Pont Colbert	→ mardi, vendredi → collecte avec Versailles
LA CELLE SAINT-CLOUD Bourg, Jonchère et Beauregard Centre, Chataigneraie, Feuillaume et Petit Beauregard Gressets	→ lundi, vendredi → mardi, samedi → mardi, vendredi
LE CHESNAY Zone violette Zone rose Zone orange Zone bleue	sortir les bacs entre 18h et 19h → lundi, mardi, vendredi, samedi → mardi, samedi → lundi, vendredi → lundi, jeudi, samedi (sortir les bacs avant 7h)
LES LOGES-EN-JOSAS Rue Charles de Gaulle	→ mardi, samedi → mardi, vendredi
NOISY-LE-ROI	→ lundi, vendredi (sortir les bacs avant 14h)
RENNEMOULIN	→ lundi (sortir les bacs avant 14h)
ROCQUENCOURT	→ lundi, mercredi, vendredi
SAINT-CYR-L'ÉCOLE Nord Sud	→ mardi, vendredi (sortir les bacs avant 15h) → lundi, jeudi (sortir les bacs avant 15h)
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ mardi, samedi
VÉLIZY-VILLACOUBLAY Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart 94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail	sortir les bacs la veille après 18h → lundi, vendredi → mardi, samedi
VERSAILLES	→ lundi, mercredi, vendredi, samedi (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)
VIROFLAY Rive Droite Rive Gauche	→ lundi, jeudi (sortir les bacs avant 18h) → mardi, vendredi (sortir les bacs avant 18h)

Pour connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr ou page 25

DÉCHETS VÉGÉTAUX

→ En vrac, sans sac plastique



Pelouse,
feuilles mortes



Fleurs coupées



Elagages et petites branches en fagots ficelés
(branches de moins de 10cm de diamètre
et d'1m50 de long)



Sapins

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft* ou 3 fagots.
Au delà, pensez-à la déchèterie !

LES INTERDITS

Ces déchets font l'objet de collectes spécifiques (cf. dico du tri page 27).



Cagettes et
objets en bois



Pots de fleurs
et jardinières



Terre,
cailloux



Épluchures,
fruits et légumes



Sacs
biodégradables

JOURS DE COLLECTE

Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)



BAILLY Pavillonnaire	→ lundi
BIÈVRES	→ mardi
BOIS D'ARCY Collectifs Pavillons	→ jeudi → lundi
BOUGIVAL	→ lundi
BUC	→ lundi
CHÂTEAUFORT	→ lundi
FONTENAY-LE-FLEURY	→ lundi
JOUY-EN-JOSAS Rue et impasse du Pont Colbert	→ lundi → mardi
LA CELLE SAINT-CLOUD Jonchère et Feuillaume Bourg, Gressets, Chataigneraie, Petit Beaugard et Centre	→ mardi → lundi
LE CHESNAY (sortir les sacs le matin avant 7h)	→ lundi
LES LOGES-EN-JOSAS	→ lundi
NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)	→ mardi
RENNEMOULIN (sortir les bacs avant 14h)	→ mardi
ROCQUENCOURT	→ lundi
SAINT-CYR-L'ÉCOLE (sortir les bacs avant 15h) Nord Sud	→ lundi → mardi
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ lundi
VÉLIZY-VILLACOUBLAY Pavillonnaire (sortir les bacs la veille après 18h)	→ lundi
VERSAILLES (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)	→ mardi
VIROFLAY Rive Droite Rive Gauche	→ mardi → lundi

Pour connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr ou page 25

LE COMPOSTAGE POUR TOUS

Le compostage est un processus naturel de dégradation des déchets organiques du jardin et de la cuisine. Il permet de réduire de 30 % le volume de ses déchets tout en obtenant un fertilisant « fait maison » gratuit et de qualité pour son jardin.

En appartement ou en maison, des solutions gratuites sont proposées pour composter !

Trois solutions gratuites s'offrent à vous pour composter vos bio-déchets :

- **Pour les habitants possédant un jardin :**
Versailles Grand Parc propose des formations et fournit un composteur (participation à une réunion obligatoire).
- **Pour les habitants en résidence collective, deux possibilités existent :**
 - L'Agglo peut mettre en place d'une aire de compostage, sous réserves d'une surface suffisante dédiée et d'un minimum de copropriétaires intéressés
 - Versailles Grand Parc fournit un lombricomposteur. Une pratique qui permet de composter les bio-déchets en toute autonomie, en intérieur ou sur un balcon.

Informations/Inscriptions : [versaillesgrandparc.fr/rubrique environnement](http://versaillesgrandparc.fr/rubrique%20environnement)

Quelques exemples de déchets compostables :



Épluchures de fruits et légumes



Feuilles, gazon



Filtres et marc de café



VERRE

→ Vidés, en vrac et sans sac

Il est inutile de laver le verre avant de le jeter



Bouteilles



Pots, bocaux, flacons



À DÉPOSER AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE

entre 8h et 21h

Lieux des points sur : versaillesgrandparc.fr (carte interactive)



COLLECTE EN BAC

Vélizy-Villacoublay (sortir les bacs la veille après 18h)

- Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart → 1^e et 3^e jeudi
- 94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail → 2^e et 4^e jeudi (sauf ZAC Louvois : collecte en points d'apport volontaire)

LES INTERDITS

Ces déchets ne sont pas fabriqués en verre recyclable (cf. dico du tri page 27).



Sacs et films plastiques



Vaisselle, faïence, porcelaine, verre...



Ampoules, néons



Objets en terre cuite



Miroirs, fenêtres

ENCOMBRANTS

→ A déposer la veille au soir du jour de collecte devant son domicile, sans gêne pour le passage (2m³ maximum par habitation) ou en déchèterie.



Tapis, moquette



Matelas, sommiers, mobilier
Pour les recycler ou permettre leur réemploi :
 - Déchèterie de Bois d'Arcy (p.20)
 - Magasins volontaires
 - Don à des associations de l'économie sociale et solidaire



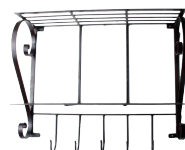
Sanitaires



Jouets en plastique non électrique



Polystyrène



Ferraille

LES INTERDITS

Ces déchets font l'objet de collectes spécifiques (cf. dico du tri page 27).



Gravats, pots de fleurs



Palettes



Pièces automobiles



Peintures, solvants



DEEE

JOURS DE COLLECTE

A sortir la veille au soir

BAILLY Nord Sud	→ 4 ^e mercredi → 2 ^e mercredi
BIÈVRES	→ 2 ^e jeudi
BOIS D'ARCY	→ 1 ^e jeudi
BOUGIVAL	→ dernier jeudi
BUC	→ 1 ^e mercredi
CHÂTEAUFORT	→ dernier vendredi
FONTENAY-LE-FLEURY	→ 4 ^e jeudi
JOUY-EN-JOSAS	→ dernier mercredi
LA CELLE SAINT-CLOUD Beauregard Centre, Chataigneraie, Petit Beauregard Bourg, Gressets, Feuillaume Jonchère	→ 1 ^e vendredi → 2 ^e vendredi → 3 ^e vendredi → 4 ^e vendredi
LE CHESNAY Collectifs Pavillons	→ 2 ^e et 4 ^e mercredi → sur rendez-vous (mairie du Chesnay : 01 39 23 23 26)
LES LOGES-EN-JOSAS Rue Charles de Gaulle	→ dernier vendredi → dernier mercredi
NOISY-LE-ROI Est Secteur Golf Saint-Nom-la-Bretèche (pavillons, Domaine la Tuilerie, Domaine Bignon), Grands ensembles (Résidence Les Princes, L'Orée de Marly, Les Prés de Renneuil) Ouest	→ 4 ^e mercredi → 2 ^e mercredi → 3 ^e mercredi
RENNEMOULIN	→ 4 ^e mercredi
ROCQUENCOURT	→ 3 ^e vendredi
SAINT-CYR-L'ÉCOLE Nord Sud	→ 2 ^e jeudi → 2 ^e vendredi
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ dernier vendredi
VÉLIZY-VILLACOUBLAY Collectifs Pavillons	→ 2 ^e et 4 ^e mercredi → 3 ^e jeudi
VERSAILLES Notre Dame, Ermitage Clagny, Jussieu Porchefontaine, Montreuil Saint-Louis, Satory	→ lundi → vendredi → jeudi → mardi
VIROFLAY Rive droite Rive gauche	→ 1 ^e jeudi → 1 ^e mercredi

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

EcoLogic
La 2^e vie des déchets électriques

→ Tout appareil fonctionnant à pile, batterie ou électricité



Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs



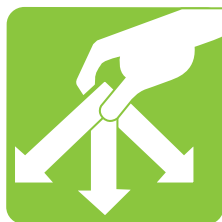
Lave-linge, cuisinières, chauffages, micro-ondes



Ecrans : téléviseurs, ordinateurs



Petits appareils : audio, vidéo, téléphonie, jouets...



Rapportez-les en déchèterie (voir page 22) ou aux permanences.

Pensez également au don auprès d'associations de l'économie sociale et solidaire pour permettre leur réemploi.

Ces déchets comportent des substances nocives ! Ils ne doivent pas être déposés sur la voie publique.



PERMANENCES

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

BUC

Centre technique municipal
65 avenue Roland Garros

→ 1^{er} samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre
9H/12H

NOISY-LE-ROI

Place Jean-Baptiste de la Quintinie
(face à l'entrée du collège)

→ 3^e samedi | 9H/13H (accepte aussi les gravats)

TOUSSUS-LE-NOBLE

Parking COSEC
rue Robert Esnault Pelterie

→ 4^e samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre
10H/12H

VERSAILLES

Carrefour chemin des Fausses Reposes et
rue Claude Debussy
(parking Stade de Jussieu)

→ 3^e samedi | 9H/12H30
(pas de collecte en août)

Parking de Sceaux - avenue de Sceaux
(stationnement gratuit pendant une heure)

→ 2^e et 4^e samedi | 9H/12H30

VIROFLAY

Parking avenue de la Pépinière

→ 1^{er} samedi | 9H/12H30

Ces permanences ne sont pas assurées les jours fériés.



LE 1 POUR 1, PENSEZ-Y !

Pour tout achat d'un nouvel équipement, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien matériel.

DÉCHETS TOXIQUES



Radiographies



Peintures, vernis, cartouches d'encre



Batteries, piles



CD, DVD, cassettes



Produits dangereux, extincteurs, huiles de vidange



Ampoules, néons à économie d'énergie



Les déchets toxiques sont nocifs et ne doivent pas être déposés sur la voie publique.

Rapportez-les aussi en déchèterie, ils seront traités par l'écoorganisme agréé  ou aux permanences.

LES INTERDITS



Les déchets de soins piquants ou coupants et les médicaments ne sont pas acceptés aux permanences déchets toxiques, ils font l'objet d'une collecte en pharmacie (cf. page 18)

PERMANENCES

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

BUC

Centre technique municipal - 65 avenue Roland Garros

→ 1^{er} samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre | 9H/12H

LA CELLE SAINT-CLOUD

Place du Jumelage

→ 1^{er} samedi | 9H/13H (pas de collecte en août)

LES LOGES-EN-JOSAS

2 rue de la poste
entre la maison des associations et la boulangerie

→ 4^e samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre | 10H/12H

NOISY-LE-ROI

Place Jean-Baptiste de la Quintinie
(face à l'entrée du collège)

→ 3^e samedi | 9H/13H

TOUSSUS-LE-NOBLE

Parking COSEC
rue Robert Esnault Pelterie

→ 4^e samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre | 10H/12H

VERSAILLES

Rue Pierre Lescot (centre commercial Richard Mique)

→ 1^{er} samedi | 9H/12H30 (pas de collecte en août)

Angle de la rue Artois et de la rue du Refuge

→ 1^{er} samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre | 14H/17H30

Square Jean Houdon

→ 2^e samedi | 9H/12H30 (pas de collecte en août)

9 rue Vauban

→ 2^e samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre | 14H/17H30

Marché place Saint-Louis

→ 3^e samedi | 9H/12H30 (pas de collecte en août)

Marché Notre-Dame, Carré à la Marée

→ 3^e samedi | 14H/17H30 (pas de collecte en août)

86 rue Yves le Coz (maison de quartier Porchefontaine)

→ 4^e samedi | 9H/12H30 (pas de collecte en août)

Parking de Sceaux - avenue de Sceaux
(stationnement gratuit pendant une heure)

→ 4^e samedi | 9H/12H30

VIROFLAY

Parking avenue de la Pépinière

→ 1^{er} samedi | 9H/12H30

Rue Robert Cahen
(entre la bibliothèque et l'Écu de France)

→ 1^{er} samedi | 8H30/12H30

Ces permanences ne sont pas assurées les jours fériés.

DÉCHETS DE SANTÉ

→ Les déchets de santé présentent un risque pour la sécurité sanitaire et la protection de l'environnement. C'est la raison pour laquelle **il ne faut pas les jeter dans le bac d'ordures ménagères ou de déchets recyclables.**



DÉCHETS DE SOINS PIQUANTS, COUPANTS OU TRANCHANTS

Plus d'informations : www.dastri.fr



Lancette et auto-piqueur à barillet



Seringue type IMIJECT



Aiguille seule



Micro perfuseur



Set de transfert, adaptateur flacon, aiguille de transfert, mix2 vial



Cathéter tout en un type MIO



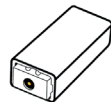
Stylo aiguille sertie ou rétractable



Seringue avec aiguille solidaire



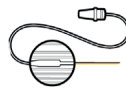
Aiguille à stylo



Autopiqueur



Applicateur



Cathéter



Ces déchets sont à déposer en pharmacie exclusivement en boîte homologuée sans compresse ni pansement.

Liste des pharmacies participantes sur : www.versaillesgrandparc.fr



MÉDICAMENTS NON UTILISÉS, PÉRIMÉS OU NON (hors produits vétérinaire)

Informations : www.cyclamed.org ou application mobile « Mon armoire à pharmacie »



Sans emballage carton et notice papier

Toutes les pharmacies sont tenues de récupérer les médicaments (ne concerne pas les produits de parapharmacie, les compléments alimentaires, les dispositifs médicaux..)



TEXTILE

→ Propres et secs en sacs fermés (-50L)

LE RELAIS



Vêtements même abimés



Chaussures liées par paire



Linge de maison (draps, rideaux...)



Jouets en tissu



Petite maroquinerie (ceinture, sac à main...)



Linge de toilette



EN BORNE VÊTEMENTS OU ASSOCIATIONS

Lieux de dépôts sur : versaillesgrandparc.fr

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

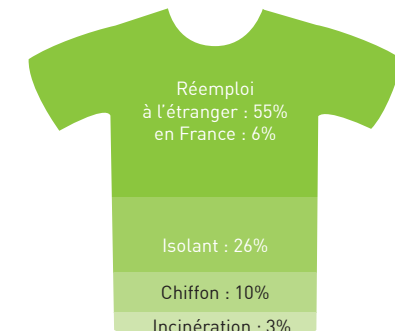
Le Relais propose une collecte à domicile (minimum 5 sacs de 50L). Contact : 01 39 74 85 85

LES INTERDITS

Ces déchets font l'objet d'une collecte spécifique

- vêtements mouillés et souillés,
- chiffons sales et humides,
- produits non textiles,
- matelas et sommiers,
- moquettes,
- toiles cirées...

QUE DEVIENNENT LES TEXTILES COLLECTÉS ?



DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE BOIS D'ARCY

→ CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est gratuit à tous les habitants de Versailles Grand Parc sur présentation d'une **carte d'accès** (payant pour les professionnels).

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc
- auprès de l'agent d'accueil lors de votre première visite.



Toute demande devra être accompagnée de :

- du **formulaire** soigneusement rempli (téléchargeable sur le site internet de l'Agglo)
- d'une copie d'une **pièce d'identité**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois.

Maximum 20 passages par an sans limitation de volume.

Toute récupération de déchets est interdite.

Des vérifications peuvent avoir lieu. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile lors de votre passage en déchèterie.

→ JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY accessible à tous les habitants Fermée les jours fériés	
DU MARDI AU VENDREDI	9h-13h / 14h-18h
SAMEDI	9h-18h
DIMANCHE	9h-13h

→ ADRESSE

DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY

Rue Abel Gance
ZAC de la Croix Bonnet
Bois d'Arcy

→ DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHETS VÉGÉTAUX

branches, herbe, feuilles, fleurs



GRAVATS, DÉCHETS INERTES

terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage



BOIS

palettes, souches d'arbres, parquet



MOBILIER

chaises, canapés, cuisine, literie, mobilier de jardin, contre-plaqué



TEXTILE

vêtements, chaussures (reliées par paire), linge, jouets en tissu



DÉCHETS CHIMIQUES

peintures, colles, vernis, acides, engrais, produits phytosanitaires



HUILES

huile de vidange, alimentaire, filtres à huile



ÉCRANS

téléviseurs, ordinateurs



PETITS APPAREILS

hi-fi, rasoirs, perceuses, mixeurs, téléphones, cafetières, jouets



PNEUMATIQUES

de véhicules légers, sans jantes



BOUCHONS EN PLASTIQUE DE BOUTEILLES ALIMENTAIRES

Faites une bonne action, ramenez-les à la déchèterie !



MÉTAUX

ferraille, objets métalliques, vélos



CARTONS

vides, pliés et non souillés sans polystyrène ni film plastique



TOUT VENANT

tuyaux, polystyrène, bâches plastique, moquette, miroirs



CAPSULES DE CAFÉ

Capsules en aluminium uniquement



DÉCHETS RECYCLABLES, VERRE

cf. consignes de tri pages 4 et 8 (uniquement verre au Chesnay)



CONTENANT DES MÉTAUX LOURDS

pires, cartouches d'encre, batteries



SANTÉ

radiographies



GROS ÉLECTROMÉNAGER

réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, ballon d'eau chaude



NÉONS - AMPOULES

lampes fluocompactes, tubes fluorescents



BOUTEILLES DE GAZ

propane, butane, extincteurs, oxygène

→ DÉCHETS INTERDITS :

Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), les médicaments, l'amiante, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures...

ECOPOINT DE BIÈVRES

→ accessible uniquement aux habitants de Bièvres et Jouy-en-Josas

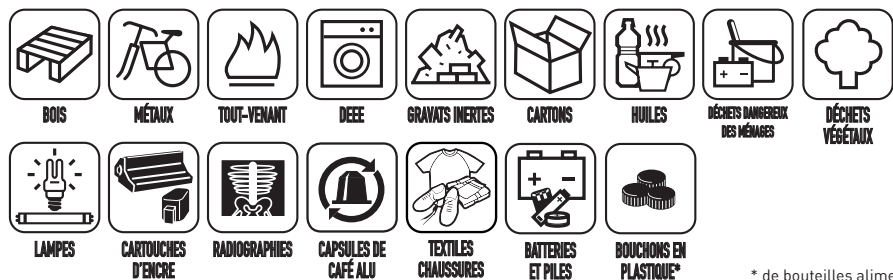
27 route de Jouy - Bièvres (face à la salle des fêtes des Hommeries)

> Du vendredi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
(jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus) - Fermé le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Dépôt limité à 2m³/semaine

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE

→ accessible uniquement aux habitants de Bougival et La Celle Saint-Cloud

1 rue de l'Union - Carrières-sur-Seine

> Du lundi au vendredi de 10h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)
le samedi et dimanche de 9h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)
Les horaires du week-end s'appliquent les jours fériés - Fermé le 1^{er} janv., 1^{er} mai et 25 déc.

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une carte d'accès spécifique : demande en ligne sur sitru.fr ou en direct au 2 rue de l'Union, 78420 Carrières-sur-Seine avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 6 mois et le dernier avis d'imposition de taxe d'habitation (du lundi au vendredi, 9h-12h / 14h-17h30).

Dépôt limité à 15 passages/an ou 3 tonnes

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



MINI-DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

→ accessible uniquement aux habitants de Vélizy-Villacoublay

23 avenue Robert Wagner - Vélizy-Villacoublay

> Lundi de 8h à 12h - Mercredi de 13h30 à 17h - Samedi de 9h à 12h
Fermée les jours fériés, le 20 avril 2019, 27 juillet 2019, 3 et 10 août 2019

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive) DÉCHETS REFUSÉS



DÉCHÈTERIE DE MAGNY-LES-HAMEAUX

→ accessible uniquement aux habitants de Châteaufort

Rue de la Planète Bleue - Rond Point de Gomberville - Magny-Les-Hameaux

	DU 15 MARS AU 15 OCTOBRE	DU 16 OCTOBRE AU 14 MARS
DU MERCREDI AU VENDREDI	9h30-12h30 / 14h-18h	10h-12h / 14h-17h
SAMEDI	9h30-12h30 / 14h-18h	9h30-12h30 / 14h-17h
DIMANCHE	9h-13h	9h-13h

Fermée le 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre

Accès gratuit aux particuliers (payant pour les professionnels) sur présentation d'une carte d'accès spécifique à demander sur www.saint-quentin-en-yvelines.fr/lagglo-a-votre-service/gestion-des-dechets/

Dépôt limité à 2m³/jour

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DONNER UNE SECONDE VIE À SON MOBILIER



Recueillis dans la benne « éco-mobilier » de la déchèterie intercommunale de Bois d'Arcy, fauteuils, bureaux, chaises ou encore commodes s'offrent une seconde vie.

Tous les meubles usagés ou inutilisés peuvent ainsi être revalorisés quelles que soient leurs matières.

ABIMÉ OU INUTILISABLE

RECYCLEZ

les meubles hors d'usage

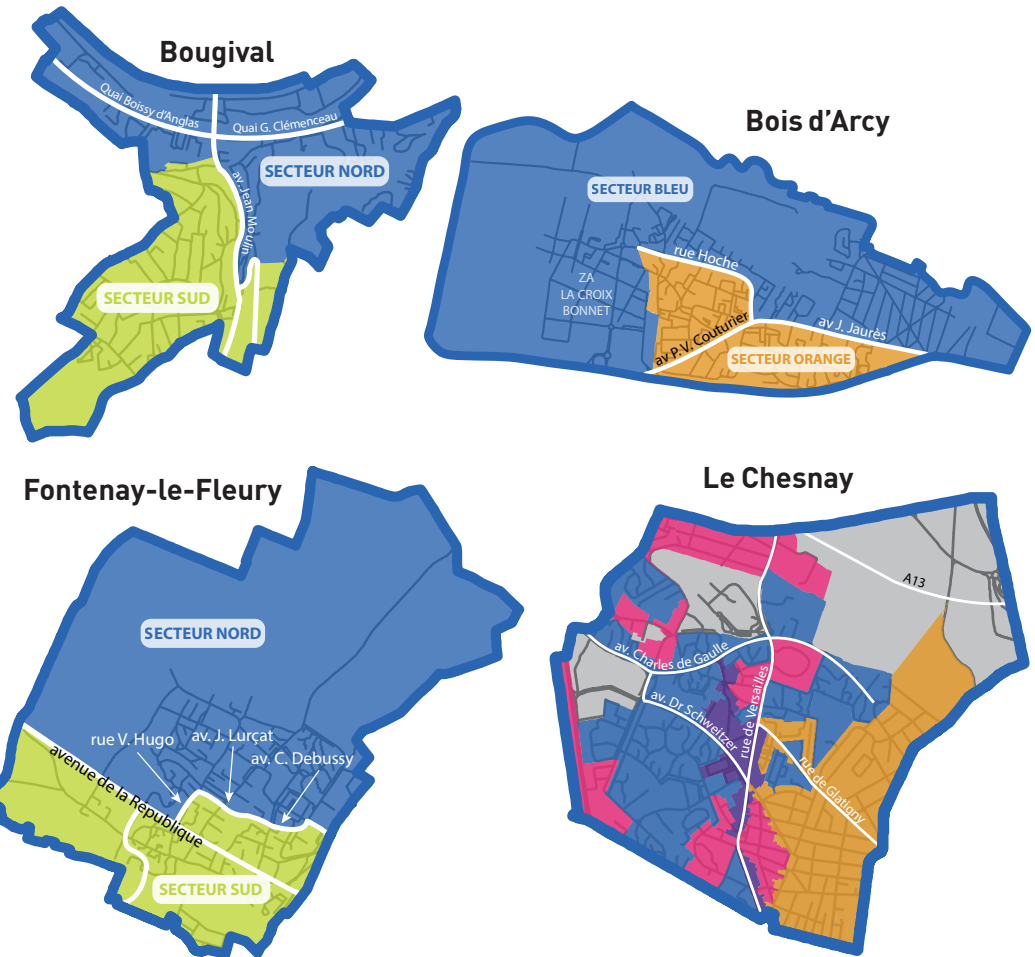
écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

CHAISES FAUTEUILS RANGEMENTS LITERIE TABLES JARDIN

QUE FAIT ÉCO-MOBILIER DES MEUBLES COLLECTÉS ?



SECTEURS DE COLLECTE



BAILLY NORD : au nord de la rue de Maule y compris son trottoir nord
BAILLY SUD : au sud de la rue de Maule y compris son trottoir sud

NOISY-LE-ROI EST : à l'est de la rue de Rennemoulin et du Cardinal de Retz
NOISY-LE-ROI OUEST : à l'ouest de la rue de Rennemoulin et du Cardinal de Retz

Connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr

SAINT-CYR-L'ÉCOLE NORD : au nord de la rue Gabriel Peri et de la Division Leclerc
SAINT-CYR-L'ÉCOLE SUD : au sud de la rue Gabriel Peri et de la Division Leclerc

VIROFLAY RIVE DROITE : au nord de l'avenue du Général Leclerc
VIROFLAY RIVE GAUCHE : au sud de l'avenue du Général Leclerc

COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS

→ Elles sont maintenues pendant les vacances scolaires et les jours fériés
sauf le 1^{er} mai.

REPORT DES COLLECTES DU 1^{ER} MAI 2019 :

BAILLY Collectif	ordures ménagères	→ jeudi 2 mai 2019
BIÈVRES	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019
BOIS D'ARCY	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019 (après-midi)
BOUGIVAL	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019
BUC	ordures ménagères et encombrants	→ jeudi 2 mai 2019
LA CELLE SAINT-CLOUD Bourg, Centre et Jonchère	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019
LE CHESNAY Zone orange	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019
ROCQUENCOURT	ordures ménagères	→ jeudi 2 mai 2019
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019
VÉLIZY-VILLACOUBLAY Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019
VERSAILLES	ordures ménagères	→ Pas de rattrapage
VIROFLAY Rive gauche	déchets recyclables encombrants	→ jeudi 2 mai 2019 → mercredi 8 mai 2019

DICO DU TRI Liste non exhaustive

Aérosol (déodorant, chantilly)	●	Chaussure	●	Papier broyé	●
Aérosol toxique	●●	Classeur	●	Papier d'écriture	●
Ampoule classique (filament)	●	Cosmétique	●	Papier peint	●
Ampoule économie d'énergie	●●	Couvercle et capsule en métal	●	Pare-brise	●
Appareil électroménager	●●	Drap, nappe, serviette	●	Pièce automobile	●
Assiette	●	Eau de javel (berlingot vide)	●	Pile	●●
Ballon d'eau chaude	●●	Eau de javel (bouteille vide)	●	Planche de bois	●●
Baril de lessive	●	Emballage en polystyrène	●	Plante	●
Barquette en aluminium	●	Enveloppe	●	Plâtre	●
Barquette en plastique	●	Extincteur	●●	Pneu	●
Barquette en polystyrène	●	Fenêtre	●	Poêle, casserole	●●
Batterie de voiture	●●	Film plastique	●	Polystyrène (gros volume)	●●
Bidon métallique	●	Flacon en plastique	●	Porcelaine, faïence	●
Bidon en plastique	●	Gobelet en plastique	●	Pot de yaourt / crème en plastique	●
Bidon d'huile de vidange	●	Gravat	●	Pot de peinture	●●
Blister	●	Grillage, métal	●	Poterie, pot de fleur, jardinière	●
Boîte métallique	●	Herbicide, pesticide	●●	Produit chimique	●●
Bombe de peinture	●●	Insecticide	●●	Produit d'entretien toxique	●●
Bombe de mousse à raser	●	Jante sans pneu	●	Radiographie	●●
Bouchon plastique	●●	Jouet en plastique sans piles	●●	Réfrigérateur	●●
Bouteille de gaz	●	Laine de verre et de roche	●	Sac en papier propre	●
Bouteille d'huile en plastique	●	Lampe	●●	Sac plastique, biodégradable	●
Branchage	●	Couverture rigide des livres	●	Sèche-cheveux	●●
Cagette et objet en bois	●	Livre	●	Suremballage en plastique	●
Cahier	●	Matelas	●●	Table à repasser	●●
Canapé	●●	Meuble, literie	●●	Télévision, écran	●●
Caoutchouc	●	Miroir	●	Tuyau d'arrosage	●
Carrelage	●	Moquette	●	Vaisselle	●
Carton souillé	●	Néon	●●	Vaisselle plastique, carton	●
Cartouche de carafe filtrante, adoucisseurs d'eau	●●	Objet en terre cuite	●	Végétaux	●
Cartouche d'encre	●●	Matériel informatique	●●	Vélo, cycle	●●
CD / DVD / cassette	●●	Palette	●	Vêtement	●
Charbon	●	Papier alimentaire	●	Vitre	●
		Papier cadeau	●		

Tous ces déchets sont collectés en déchèterie (sauf les ordures ménagères)

LÉGENDE	●	●	●	●	●
	Ordures ménagères	Recyclables	Végétaux / Composteur	Verre	Déchets toxiques
●	●	●	●	●	
Déchèterie	Textile	Encombrants	DEEE		

VERSAILLES GRAND PARC À VOTRE ÉCOUTE !

Retrouvez toutes les informations en un clic sur le site Internet ou par téléphone
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

- Se procurer ou changer de bac
- Signaler une anomalie de collecte
- Consignes de tri
- Jours et horaires de collecte
- Télécharger un formulaire
- S'inscrire à une réunion compostage
- Trouver le point d'apport volontaire le plus proche sur la carte interactive
- S'abonner à la newsletter

VersaillesGrandParc.fr

01 39 66 30 00



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex
environnement@agglovgp.fr